

L'actualité du Centre Hospitalier Jean-Martin Charcot

PAGES 4 ET 5. **Du Street Art pour marquer le début des travaux de réhabilitation !**

PAGES 12 À 14. **11^e Journée des pratiques soignantes**



DOSSIER
PAGE 6

LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM)

UN OUTIL INDISPENSABLE
DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

07-2016
N°18



LA RENAISSANCE DE CHARCOT PASSE AUSSI PAR L'ART...

Par Jacques BÉRARD, Directeur

Ce n'est pas un hasard si le redémarrage des travaux du Nouvel Hôpital s'est également traduit par une démarche artistique, organisée par la société SRC VINCI, maître d'œuvre du chantier (cf. pages 4 & 5).

Ce clin d'œil n'est qu'un prétexte au développement d'autres démarches impliquant directement des **patients**, adultes ou enfants.

Les partenariats avec les institutions culturelles ou les associations s'intéressant à la culture sont réguliers et nombreux dans l'établissement et, au risque de faire des jaloux parmi les oubliés, j'en cite quelques-uns : Château de Versailles (I 04), Théâtre de l'Onde (I 04), École d'Art d'Aix-en-Provence (I 04), Arts Convergences (G 18 et autres secteurs), etc.

D'autres actions sont plus orientées vers la citoyenneté et la vie sociale, mais jouent un rôle tout aussi important dans la **déstigmatisation** et dans l'**insertion**.

Enfin, nous devons également développer nos actions dans le domaine de l'**éthique**, où les deux établissements partagent des préoccupations complémentaires.

Tout cela constitue autant de ferments pour bâtir un véritable **projet culturel** que nous devons formaliser pour la rentrée.

La culture étant en général synonyme d'**ouverture**, certains projets pourront agréablement rejoindre des activités conduites à l'HGMS : cela a déjà commencé avec le concert donné en juin par la chorale « Derrière nos voix » du G 16, salle *Marie-Galante*, sur le Pôle Handicap de l'HGMS. D'autres rencontres suivront.

Je remercie d'ores et déjà tous ceux qui s'impliquent dans ces démarches indispensables au développement personnel des résidents et des malades.

Ils contribuent au développement de la notion définie par André Malraux lors de l'inauguration de la Maison de la Culture d'Amiens (1966) : « **La Culture, c'est ce qui répond à l'homme quand il se demande ce qu'il fait sur terre.** »

SOMMAIRE

- P. 2 **Éditorial**
- P. 3 **Dossier Hôpital numérique : où en est-on ?**
- P. 4-5 **Du Street Art pour marquer le début des travaux de réhabilitation !**

P. 6-10 **Le Conseil local de Santé Mentale (CLSM), un outil indispensable de démocratie sanitaire**

P. 11 **Merci Dr Albouker !**

P. 12-14 **11^e Journée des pratiques soignantes**

P. 15 **- Journée annuelle de prévention du suicide**
- Le CH J.-M. Charcot présent aux journées Paris Healthcare Week

P. 16 **- Journée sans tabac**
- À venir : l'HGMS fête les journées du patrimoine
- Bienvenue aux nouveaux internes

Charcot Mag' - juillet 2016 > N° 18
 CH J.-M. Charcot - 30, avenue Marc-Laurent - BP 20 - 78375 Plaisir Cedex

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Mme Véronique RAUDIN, Directrice des finances, de l'activité, des Admissions et de la communication. RÉDACTRICE EN CHEF : Mme Katia COUTON-WYPORÉK, Chargée de Communication.
 COMITÉ DE RÉDACTION : M. BÉRARD, Directeur de l'établissement ; Mme CAMPANO, Cadre de Santé ; Mme DECAILLON, Attachée d'Administration Hospitalière-DRHAM ; Mme BUSSMANN, Directrice de la Qualité et Gestion des Risques, des relations avec les usagers, des droits des patients et de l'emménagement dans les bâtiments neufs ; Mme GUENNEUGUES, Responsable logistique ; M. ISTASSE, Infirmier-SMPR ; Mme WALCZAK, Responsable Qualité.

COMITÉ DE RELECTURE : Membres du comité de rédaction ; Mme BRANCO, Secrétaire qualité ; M. POIRIER, Gestionnaire des risques ; Mme PEYRARD, Assistante Communication.

IMAGE DE COUVERTURE : L'artiste Arnaud PUIG pose devant la fresque *Street Art* qu'il a réalisé sur les murs du CH J.-M. Charcot. © KCW / CH J.-M. Charcot

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MAQUETTE : Agence Noël - www.agence-noel.com
 IMPRESSION : Moutiers Impressions - 01 30 41 95 63



SYSTÈME D'INFORMATION



DOSSIER HÔPITAL NUMÉRIQUE : OÙ EN EST-ON ?

Par Bettina MÉTAYER, Responsable du Système d'Information

Depuis la validation de notre dossier par l'ARS fin 2014, les projets liés aux quatre domaines fonctionnels financés ont connu une forte évolution :

- dossier patient informatisé (DPI) et communication extérieure ;
- prescription électronique alimentant le plan de soins ;
- programmation des ressources et agenda du patient ;
- pilotage médico-économique.

Deux de ces domaines ont déjà été validés.

Depuis fin juin 2015, le dossier patient informatisé CORA est déployé sur tous les secteurs (hospitalisation et ambulatoire). Certaines unités ont déjà atteint plusieurs critères d'usage. Quelques chiffres (mai 2016) :



Pour soutenir les efforts des équipes, la cellule Support Assistance Utilisateur (SAU) organise :

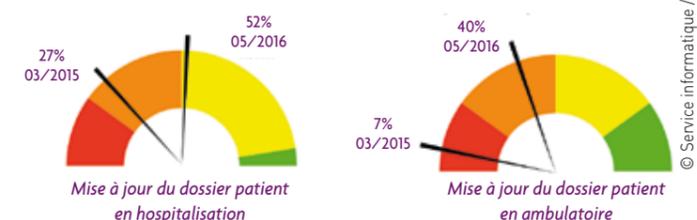
- un comité utilisateur pour valider les demandes d'évolutions et d'adaptation du logiciel ;
- des sessions de formation hebdomadaires aux différents modules ;
- des réunions dans les unités de soins (réponses aux questions des utilisateurs et promotion des bonnes pratiques).

Un envoi mensuel des indicateurs à tous les chefs de pôles, cadres supérieurs et cadres d'unité est réalisé pour un suivi de leur progression.

Dans les prochains mois, les efforts seront à poursuivre pour satisfaire les critères nécessaires à la validation des domaines *DPI et Communication extérieure et Prescription électronique alimentant le plan de soins*.

En particulier, la saisie des antécédents et le délai de production des comptes-rendus devront être encore améliorés pour atteindre les cibles d'usage de mise à

jour des dossiers patients en hospitalisation comme en ambulatoire.



Si les cibles sont élevées, elles ne sont pas impossibles à atteindre. Le secteur 12, pilote sur le déploiement de la suite CORA, a réussi dernièrement à valider pour l'ensemble de ses unités les indicateurs des deux domaines restants.

LE FINANCEMENT

Plus de 400 K€ de subventions accordées ; elles ont été utilisées en partie pour financer :

- la fin de déploiement du module CORA DPS ;
- la mise en œuvre de projets complémentaires (ex : intégration des résultats de laboratoire, messagerie sécurisée de santé) ;
- l'acquisition et la mise en œuvre de la solution de pilotage médico-économique ;
- le déploiement de nouveaux postes de travail ;
- l'évolution de l'infrastructure de sauvegarde.

Utilisation future de ces subventions en 2016 :

- mise en place du connecteur *Dossier Médical Partagé*, nécessaire pour la validation du domaine *Dossier patient informatisé et communication extérieure* ;
- mise en œuvre d'une solution d'authentification unique permettant à l'utilisateur de se décharger de la mémorisation de ses identifiants et mots de passe ;
- mise en œuvre d'une solution de connexion par badge pour les postes multi-utilisateurs pour accélérer et faciliter les manipulations de connexions/déconnexions ;
- poursuite de l'évolution de l'infrastructure de stockage avec mise en place d'un plan de continuité de l'activité ;
- évolution des liaisons réseaux de l'ensemble des sites pour améliorer la qualité et les performances d'accès aux applications.



Vernissage des œuvres Street Art d'Arnaud PUIG le 18 mai 2016. De gauche à droite : Alexis KALUKIN, Directeur de Département Adjoint SRC VINCI, Philippe SABAH, Directeur du patrimoine et du système d'information CH J.-M. Charcot / HGMS, Jacques BÉRARD, Directeur des deux établissements, Madame le Maire de Plaisir, Joséphine KOLLMANNSBERGER.



L'artiste Arnaud PUIG, lors de la réalisation des fresques durant la période du 9 au 13 mai 2016.



Cours de Street Art avec Arnaud PUIG pour des adolescents de l'Hôpital de jour de Saint-Cyr (secteur I 04).

DU STREET ART POUR MARQUER LE DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION !

Par Katia COUTON-WYPOREK,
Chargée de communication

Le 18 mai dernier, le chantier d'extension de l'établissement, interrompu en 2007, a redémarré avec l'entreprise SRC VINCI, qui est en charge de la restructuration de l'ouvrage existant. Un seul et unique bâtiment de 14 000 m², comprenant cinq unités d'hospitalisation, remplacera les quatre pavillons actuels. L'établissement a choisi de placer ce renouveau sous le signe du *Street Art* qui s'est invité sur le chantier, grâce au financement de SRC VINCI.

C'est l'artiste français Arnaud PUIG, également historien d'art, connu sous le pseudonyme ARDPG, qui a réalisé deux fresques, durant la semaine du 9 au 13 mai. La plus grande fait environ dix mètres de longueur par trois mètres de largeur. Les professionnels de l'établissement ont été invités à venir admirer le travail final de l'artiste le 20 mai dernier. Le vernissage de ces deux œuvres d'art a eu lieu dans la soirée en présence de Madame le Maire de Plaisir, Joséphine KOLLMANNSBERGER,

Vice-Présidente du Conseil Départemental des Yvelines, Déléguée à la Culture.

Le Street Art, un lien entre passé, présent et futur
Le *Street Art* est une expression esthétique contemporaine et urbaine permettant de rassembler une grande diversité de publics. La création artistique symbolise ici le renouveau et la modernité de la future structure qui conserve néanmoins certains éléments déjà construits par le passé. Ainsi, les fresques, mélangeant l'ancien et le moderne, ont été réalisées sur des murs du bâtiment existant. Cette action s'inscrit dans une volonté de politique culturelle à destination des patients, des familles et du personnel hospitalier. L'artiste est intervenu directement sur les murs du Centre Hospitalier. Certaines parties des peintures sont pérennes, d'autres, dans le cadre d'un « art éphémère », seront récupérées sous forme de petits morceaux, souvenirs artistiques et symboliques de la reprise du chantier.

LA PRESSE EN A PARLÉ. RETROUVEZ :

- l'interview de M. BÉRARD « Le CH J.-M. Charcot, le renouveau par la culture » sur TVFIL 78 : <https://www.tvfil78.com/78-le-journal-edition-du-mercredi-15-juin-2016/111509/> .
- l'article de la mairie de Plaisir sur son site : <http://lessentiel-plaisir.fr/cadre-de-vie/renovation-de-lhopital-charcot-6965.html>
- l'article de *Toutes les Nouvelles* : http://www.78actu.fr/une-fresque-lance-les-travaux-de-l-hopital-charcot_37044/
- l'article du *Parisien* : <http://www.leparisien.fr/plaisir-78370/plaisir-de-la-peinture-pour-les-patients-de-l-hopital-charcot-29-05-2016-5839567.php>

Un projet artistique qui a rassemblé les équipes du CH J.-M. Charcot et de SRC VINCI

Le jour même du vernissage, des professionnels de différents services du CH J.-M. Charcot et de SRC VINCI, ont participé à une œuvre collective. Alexis KALUKIN, Directeur de département de SRC, a souligné que « les collaborateurs de SRC avaient ressenti une grande fierté vis à vis de leur entreprise au travers de cette initiative aux effets positifs indéniables dans un esprit de *Team Building* ».

Jacques BÉRARD, directeur du CH J.-M. Charcot a rappelé l'importance de la culture à l'Hôpital.

La Direction vous informe que la rédaction d'un projet culturel est en cours. Il est destiné à intégrer dans la stratégie des deux établissements et de façon transversale, l'importance de la culture, notamment en faveur du développement personnel des résidents et malades.

À PROPOS DE SRC

SRC est une filiale de VINCI CONSTRUCTION FRANCE. Depuis plus de vingt-cinq ans, c'est un acteur reconnu de la réhabilitation et de la restructuration de bâtiments en Île-de-France. SRC a acquis un savoir-faire dans la réalisation de travaux de type mixte en réhabilitation comme en neuf.

COURS DE STREET ART POUR DES ADOLESCENTS DE L'HÔPITAL DE JOUR DE SAINT CYR !

Durant sa période de création murale, l'artiste a accueilli une matinée entière, des adolescents de l'Hôpital de jour de Saint-Cyr (secteur I 04), pour leur apprendre des techniques de *Street Art*. Leurs œuvres ont été exposées lors du vernissage.

PAROLES DE L'ÉQUIPE SOIGNANTE

« Cet évènement fut une découverte pour les jeunes mais aussi pour nous. Cette médiation parle énormément aux adolescents, elle fut accueillie avec beaucoup d'enthousiasme. Cette pratique, même si elle est entrée au musée, semble avoir gardé un aspect de la transgression ; transgression que nous pouvons accueillir. Leurs gestes spontanés et libérateurs du début de la séance se sont au fur et à mesure précisés, ils ont eu envie de maîtriser leurs traits, de faire des effets, de mettre en forme une émotion, ou bien encore de représenter un personnage. Ils ont sollicité aussi de la technique auprès de l'artiste. »

L'équipe soignante accompagnant les adolescents de l'Hôpital de jour.

PAROLES D'ADOLESCENTS

- « On a pu faire ce qu'on voulait, ne pas avoir de règle ça détend l'atmosphère. »
- « Ce n'est pas figé, on peut repasser sur ce que l'on a déjà fait. »
- « C'était cool. »
- « À l'expo j'étais fière de moi, fière d'emmener ma mère à un cocktail. »
- « J'étais un peu déçu car j'aurais aimé pouvoir revivre cette expérience, j'ai eu plein d'idées après coup. »
- « J'aurais pu tenir toute la journée dans cette activité. »
- « Je me suis vraiment amusé, une bonne expérience. »
- « J'aimerais pouvoir refaire un atelier comme celui-là. »



Journée plénière du CLSM de Rambouillet le 16 novembre 2015 : table ronde concernant le décrochage scolaire.

Dossier réalisé par les Dr OMNES, Dr MALLAT, Dr BASARD, Dr BISSON, Mmes IBARRART, CAMPANO, BENLEFKI et LE CLECH

L'amélioration des résultats thérapeutiques en psychiatrie et la diminution des lits d'hospitalisation a conduit à une réorientation des pratiques de l'hôpital vers la cité dans un souci de maintien de l'insertion.

Dans le même temps, les structures médico-sociales ont été favorisées sur le territoire national, les associations d'usagers et d'aidants se sont développées, et les services de psychiatrie publique ont été de plus en plus sollicités dans le champ de la santé mentale.

La nécessité de trouver des modalités de réponses efficaces, particulièrement dans le champ de l'insertion sociale, de l'hébergement et de la prévention de pathologies nouvelles, nous conduisent à travailler avec les élus et les acteurs impliqués sur le territoire dans le cadre d'une politique concertée.

LES ENJEUX DU CLSM

Par le Dr OMNES, Chef de Pôle du 78 G 16

Un CLSM, qu'est-ce que c'est ?

Le CLSM est une plateforme de concertation et de coordination entre les élus locaux d'un territoire, le(s) secteur(s) psychiatrique(s) enfants et adultes, les professionnels de santé, les acteurs sociaux et médico-sociaux, les usagers et leurs aidants, et tous les acteurs locaux concernés (bailleurs, éducation, justice, police...). Le CLSM permet la concertation entre les acteurs professionnels, publics et privés, et les habitants du territoire. Il a pour objectif de définir des politiques locales pour une amélioration de la santé mentale de la population.

Lieu d'échanges, il permet le partage des compétences et le travail en complémentarité. Il contribue ainsi à la prise en compte de la souffrance psychique et psycho-sociale, l'amélioration de l'accès aux soins et à la prévention,

une meilleure prise en charge des malades, une meilleure prévention et gestion des situations de crise et l'intégration des personnes ayant des troubles psychiques dans la cité.

Le CLSM a des articulations fortes avec les contrats locaux de santé, dont ils constituent le volet santé mentale et avec les Ateliers *Santé Ville* et les contrats de la politique de la ville.

Le territoire de proximité pertinent est le plus souvent un bassin de 70 000 à 100 000 habitants (l'échelle d'un secteur de psychiatrie). Plusieurs secteurs peuvent être concernés par un même CLSM selon le bassin de vie. Un CLSM peut regrouper plusieurs communes constituant un territoire cohérent politiquement.

- amélioration de l'accès à la prévention et aux soins, avec repérage précoce des troubles et la facilitation de l'accès aux soins en dehors de l'urgence ; prévention de l'aggravation des troubles et de leurs conséquences ;
- contribution à la réduction des inégalités socio-territoriales de santé mentale ;
- inclusion sociale et lutte contre l'exclusion (76% des CLSM) : facilitation de l'accès et du maintien au logement, à l'insertion professionnelle et à la formation ; rupture de l'isolement des personnes ; encouragement des activités culturelles et de loisirs pour les usagers ;
- lutte contre la stigmatisation par des actions de prévention et d'information sur les troubles (ex : Semaine d'Information en Santé Mentale) ;

LE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE (CLSM)

Un outil indispensable de démocratie sanitaire

Il est inscrit dans l'article 13 « Politique de santé mentale et organisation de la psychiatrie » de la nouvelle *Loi de modernisation de la Santé* et révèle une volonté politique locale forte de promotion de la santé mentale.

Les CLSM : pour quoi faire ?

Chaque CLSM est autonome pour déterminer ses priorités à partir d'un diagnostic.

Exemples d'actions :

- réalisation de diagnostics : détermination des besoins, connaissance des ressources locales, définition des publics et des thématiques prioritaires ;

- éducation en santé mentale : apport de connaissances minimales des signes et symptômes à la population générale et aux personnes pouvant être confrontées à des individus en souffrance psychique ;
- aide à la résolution des situations psycho-sociales complexes. Ce travail s'inscrit en lien avec la personne concernée, pour lui permettre de bénéficier des aides possibles et utiles, dans un esprit de bienveillance partagé par les professionnels impliqués ;
- mise en place de procédures d'interventions d'urgence pour répondre aux situations difficiles y compris le soir et les week-ends.

UN PEU D'HISTOIRE

- **Décembre 1972** : circulaire incitant à la création d'organismes consultatifs « Conseils de santé mentale de secteur » ;
- **Décembre 2011** : la Cour des Comptes recommande de « généraliser les CLSM, regroupant sur un territoire l'ensemble des acteurs de la psychiatrie, les généralistes et leurs partenaires notamment les collectivités locales » ;
- **2013** : le Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS) en collaboration avec l'association *Élus, Santé Publique et Territoires*, écrit les recommandations pour l'élaboration d'un CLSM ; l'ARS Île-de-France s'engage, en vue d'augmenter le nombre de CLSM dans la région ;
- **2016** : la nouvelle *Loi de Santé* inscrit le CLSM comme partenaire incontournable de la politique territoriale de santé mentale.



Centre Collaborateur OMS
pour la recherche et la formation
en santé mentale (Lille, France)



Réseau Promotion Santé Mentale 78

Semaines d'information
sur la santé mentale
28^{es} Semaines d'information sur la santé mentale
du 13 au 26 mars 2017
SANTÉ MENTALE ET TRAVAIL



Agence Régionale de Santé
Île-de-France

Le CH J.-M. Charcot et les CLSM ?

Notre établissement a été l'un des premiers des Yvelines à s'impliquer dans cette démarche avec la création du CLSM de Trappes et le secteur 78 G 18. L'année dernière est né celui du territoire Sud-Yvelines (communauté d'agglomération regroupant vingt-cinq communes) avec les secteurs enfants (78 I 05) et adultes (78 G 16) du territoire ramboliteau. D'autres communes sont actuellement en réflexion : Plaisir, Versailles, Guyancourt, Saint-Cyr-l'École.

Le CH J.-M. Charcot, membre du CCOMS depuis 2014, montre ainsi son attachement à une psychiatrie intégrée dans la cité et œuvrant au plus près des usagers, en lien avec l'ensemble des partenaires et sans discrimination.

À TRAPPES

Par le Dr Véronique MALLAT, Chef de Pôle 78 G 18
et Frédérique IBARRART, Cadre supérieur de santé
du pôle

Comment a été mis en place le CLSM ?

La volonté politique des élus locaux et du Pôle de psychiatrie du secteur 18, Dr LAFONT-RAPNOUIL et Mme IBARRART, a été décisive. La création du CLSM de Trappes en 2010 s'appuie sur un diagnostic local de *Santé mentale* réalisé par la municipalité entre 2008 et 2009.

Cet état des lieux constate une augmentation de la précarité générant des situations de souffrances psycho-sociales qui peuvent se traduire par de nombreuses conséquences, notamment en matière de santé mentale. Les différentes institutions, dont le Conseil Départemental, le pôle 78 G 18 de psychiatrie Adulte, le pôle psycho-social du Commissariat, la Mairie de Trappes et des associations se sont donnés comme objectifs de prévenir la désinsertion en suivant une logique d'intervention la plus précoce et la plus concertée possible. Ainsi chaque partenaire collabore à construire, dans une approche décloisonnée, des réponses adaptées, contribue à la politique de prévention, d'accès aux soins et d'inclusion sociale.

Dans un premier temps, les différents partenaires permanents du CLSM ont clarifié les missions de chaque instance :

- **Le Comité de pilotage** définit les orientations générales de politique de santé mentale avec trois axes principaux d'interventions :

- formation et/ou sensibilisation des partenaires à des problématiques communes ;
- élaboration de projets liés aux problématiques repérées dans le cadre des situations suivies, notamment l'accès au logement et le maintien au domicile ;
- création d'une cellule de veille.

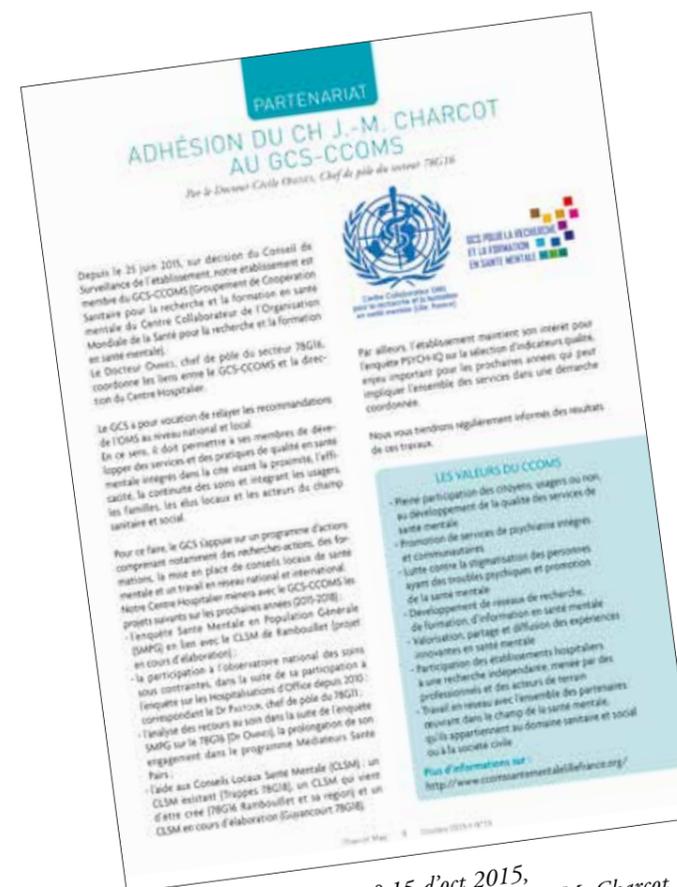
- **La cellule de veille** du CLSM est une instance de concertation entre intervenants sociaux, médico-sociaux et sanitaires, autour de situations nominatives de personnes en difficultés psycho-sociales et psychiatriques.

Depuis sa création, le bilan du CLSM est très positif. Il a facilité la coordination des parties prenantes et a donné de la visibilité aux différentes initiatives, facilitant ainsi les rapprochements par une réelle relation de confiance. Ce partenariat entre la municipalité, le pôle de psychiatrie Adulte et le pôle psycho-social du commissariat de Trappes a aussi permis de travailler en amont des situations extrêmement difficiles et complexes, en préparant l'hospitalisation si nécessaire. Une baisse d'hospitalisation Sur Décision d'un Représentant de l'État (SDRE) a été constatée au fil des ans.

Quel avenir sur notre territoire Pôle 78 G 18 ?

Un bilan annuel du CLSM de Trappes permet un réajustement du partenariat, un renouvellement de l'engagement de chacun et la prise en compte de nouvelles demandes.

En 2015, le CLSM a été sollicité essentiellement par des bailleurs face à des situations complexes d'incurie de logement mais aussi pour des troubles du comportement et du voisinage. Une vingtaine de situations ont été abordées, la plupart en cours de résolution. Les équipes



Dans le *Charcot Mag* n° 15 d'oct 2015,
nous vous annonçons l'adhésion du CH J.-M. Charcot
au CCOMS.

sociales ont depuis de nombreuses années un lien privilégié avec le CMP, que le CLSM formalise et améliore. C'est aussi un lieu pour rencontrer d'autres acteurs de terrain préoccupés par des situations communes avec le secteur psychiatrique.

Lors de situations non connues de la psychiatrie, l'équipe de liaison du RPSM 78 propose des évaluations au domicile, à la demande des gardiens d'immeuble. L'Hôpital s'est engagé auprès du CCOMS pour participer au travail de recherche sur les CLSM. Mme IBARRART du Pôle 78 G 18 a activement participé aux groupes de travail menés par l'ARS sur l'état des lieux des CLSM sur le territoire français.

Fort du succès du CLSM de Trappes, plusieurs projets sont en cours de réflexion. Ainsi début 2016, la Mairie de Guyancourt a mis en place un comité de pilotage d'un CLSM avec le Pôle de psychiatrie 78 G 18, en présence de Mme Nathalie DUPARC, Inspectrice ARS-DT 78, des partenaires sociaux, de la municipalité et du pôle psycho-social du Commissariat et des usagers.

Il existe aussi un projet de créer un conseil Local de Santé Mentale intercommunal avec des orientations de politique de santé mentale communes tout en gardant des cellules de veille de situations complexes propres à chaque municipalité.

À RAMBOUILLET

Par Geneviève CAMPANO, Cadre de santé du pôle
78 G 16

Face au constat d'une augmentation importante depuis plusieurs années d'une prévalence des maladies mentales et avec les possibilités réglementaires issues de la loi *Hôpital Patients Santé Territoires* (21 juillet 2009), le secteur 78 G 16, dès 2013, a initié une réflexion avec les partenaires concernés autour de la mise en place d'une instance de coordination dans le Sud-Yvelines : collectivités territoriales, établissements de santé, associations de représentants d'usagers, services sociaux, bailleurs sociaux, ARS, RPSM 78. Au sein de notre établissement, le secteur adulte 78 G 16 et le secteur enfant I 05 sont ensemble dans cette dynamique.

Le CLSM de Rambouillet s'est concrétisé le 16 novembre 2015 lors d'une réunion organisée par et avec les élus ainsi que les différents partenaires.

Le projet a été piloté par Mme POULAIN, Adjointe au maire déléguée aux affaires sociales et à la maison de l'accueil et de l'action sociale et par le Dr OMNES.

Trois tables rondes ont présenté les missions et les enjeux du CLSM dans le Sud-Yvelines et ont étudié le rôle du CLSM dans la prévention puis l'accompagnement des familles, en s'appuyant sur le cas concret du décrochage scolaire. L'Éducation Nationale a rejoint ce partenariat.

Le Dr ROELAND, Directeur du CCOMS, M. Laurent EL GHOZI, Président de l'association *Élus, Santé Publique et Territoires*, et le Dr TOPUZ, Chargé de mission santé

Actions spécifiques du CLSM de Rambouillet

- dans le cadre de la journée *Prévention du suicide Île-de-France* le 4 février 2016, soirée thématique : « Suicide, un silence de mort » animée par le Dr OMNES, M. POISSON, député des Yvelines et Président de *Rambouillet territoires*, et M. BATARD, Rédacteur en chef adjoint *Enquête de santé* et réalisateur ;
- depuis mars 2016 : mise en place d'un groupe de travail autour du décrochage scolaire ;
- récemment : mise en place d'une cellule de soutien psychologique au sein de la mairie de Rambouillet pour accueillir la population dans le cadre des inondations ;
- avant décembre : mise en place d'une commission des situations complexes.

mentale et santé des adolescents à Montreuil, ont témoigné de leur expérience européenne, nationale et régionale et ont évoqué la place des CLSM au regard de l'OMS et de l'ARS.

À PLAISIR

Par le Dr BASARD, Chef de Pôle 78 G 12
et Mme BENLEFKI, Assistante sociale ;
Mme LE CLECH, Assistante sociale
et le Dr BISSON, Médecin au CMPA de Plaisir

Depuis juin 2015, les assistantes sociales du pôle 78 G 12 participent aux réunions thématiques concernant le « Développement du partenariat Secteur social / Santé mentale pour une meilleure articulation des suivis », organisées par le Conseil Général via les Territoires d'Action Sociale Centre et Sud-Yvelines (communes du secteur). Mesdames BENLEFKI et LE CLECH ont aussi collaboré aux groupes de travail initiés par le RPSM en 2016 pour la création d'une Charte « Santé mentale / Logement ». Nous souhaitons entretenir des liens privilégiés avec la ville de Plaisir, en sa qualité de commune d'implantation de notre établissement et de nos dispositifs de soins. La mairie a annoncé comme l'un de ses objectifs prioritaires, le projet *Ville Solidarités*, présenté en novembre

2015 aux acteurs de la ville. Il propose des interventions croisées entre professionnels d'horizons variés, afin d'accompagner les plus fragiles, avec un souci d'efficacité. Six axes prioritaires ont été identifiés, dont la mise en cohérence des actions des travailleurs sociaux et des acteurs médicaux. Sont donc concernés les seniors et les personnes souffrant d'addictions ou de troubles psychiques pour lesquels l'intervention d'un professionnel isolé trouve ses limites.

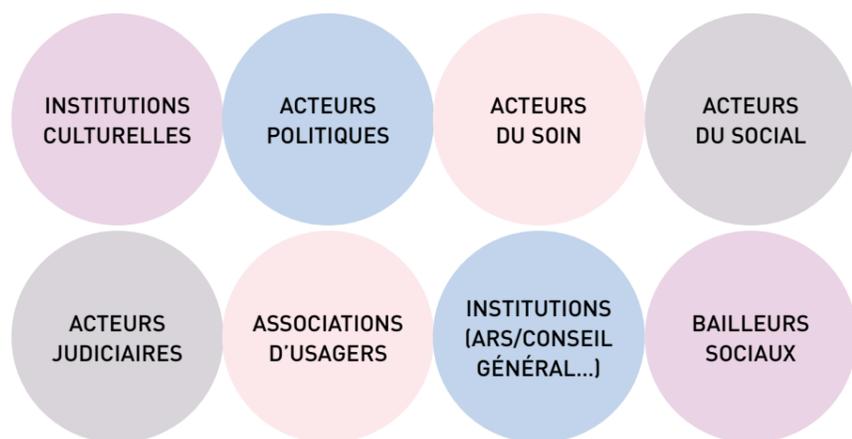
Le principe de la mise en place d'un CLSM a ainsi été acté lors de notre rencontre en février dernier, avec Madame MOSTACCHI, Directrice *Famille Solidarité* au sein de la ville de Plaisir, en charge du CCAS et de la petite enfance.

Une approche pragmatique a été décidée : la ville de Plaisir ne représentant que 30% de la population du secteur, l'élargissement de ce futur dispositif à la communauté de communes (Plaisir, Les Clayes-sous-Bois, Villepreux) a été évoqué.

Nous nous sommes également interrogés sur l'implication éventuelle du secteur 78 I 04 prenant en charge les adolescents et jeunes adultes du même territoire.

Enfin, nous allons réaliser une sorte de « galop d'essai » via une première réunion de la cellule de veille sur un ou deux cas représentatifs des difficultés rencontrées.

ACTEURS POUVANT PARTICIPER AUX CLSM



Coordination
du développement
des CLSM,
Citoyenneté
et santé mentale :
acteurs pouvant
participer aux CLSM.

D'après Pauline
GUÉZENNEC,
Chargée de mission
au CCOMS

Le Conseil Local de Santé mentale est donc un véritable outil de démocratie sanitaire au bénéfice de la population. La réussite d'un CLSM repose sur une volonté partagée par les acteurs du territoire, dans la durée et avec des actions concrètes. Un engagement réel des élus locaux et des services de psychiatrie enfants et adultes est un préalable indispensable. Le soutien des tutelles et une certaine constance des politiques de santé nationales et territoriales restent cependant nécessaires pour espérer la pérennisation de cette dynamique.

Références bibliographiques et textes réglementaires, contactez notre service communication :
katia.couton-wyporek@ch-charcot78.fr

MERCI DOCTEUR ALBOUKER !

D'après le discours du Dr ALBOUKER lors de son pot de départ du Pôle I 04



Le Dr ALBOUKER
devant les peintures d'enfants
de l'Hôpital Semaine Nuit.

Le 31 mars dernier au CMPE de Saint-Cyr-l'École, le Dr ALBOUKER a dit au revoir au secteur I 04, en présence de M. BÉRARD, Directeur, Mme DÉCAILLON, Attaché d'Administration Hospitalière à la Direction des Ressources Humaines, le Dr FERRADJI, Chef de Pôle I 04 et Mme FILLIQUOUD, Présidente du Conseil de surveillance.

De fin 2002 à avril 2013, le Dr ALBOUKER a été Chef de pôle du secteur I 04, puis de 2013 à 2016, elle a travaillé au CMPE de Saint-Cyr-l'École. Aujourd'hui à la retraite, elle poursuit une activité à 40 % à l'Unité Mobile Interdépartementale (UMI).

Son approche de la psychiatrie

« J'ai été formée à la psychiatrie de l'adulte et de l'enfant, à la psychanalyse puis à la thérapie familiale, au psychodrame analytique et enfin aux approches cognitives et comportementales. Je vois souvent des correspondances dans les approches.

Serge LÉBOVICI, Psychiatre et Psychanalyste, disait : « La psychiatrie, c'est facile. Il faut créer une structure par personne, et par moment de sa vie ». Ainsi avons-nous vu naître des structures intermédiaires entre l'hôpital et la maison.

Roger MISÈS, Psychanalyste et Professeur de pédo-psychiatrie était le précurseur d'une psychiatrie de l'enfant innovante, articulant soins, éducation, et pédagogie. La psychiatrie c'est "facile", disait encore Tony LAINÉ, « Il suffit d'aller là où se trouve l'enfant : à l'école s'il s'agit, à la maison s'il ne sort plus... ».

En réalité, seul leur enthousiasme semblait tout rendre simple. L'optimisme de mes aînés continue de m'habiter. »

Ses souvenirs marquants au Pôle I 04

« Catherine ISSERLIS, ma prédécesseur, Chef de service au Pôle I 04, m'a dit en 2002 : « À Saint-Cyr, on peut construire des projets adaptés, il y a beaucoup de structures ».

Le travail en équipe était omniprésent, c'était un réel plaisir. Il y avait toujours quelque chose à tenter, dans le cadre d'un projet individuel avec le jeune et sa famille ou d'un projet d'établissement. L'établissement a porté et financé un projet de rénovation et d'humanisation des locaux.

Avant le CMPE, il y a eu l'HSN, la Pommeraie, Interlude, l'Hôpital de jour pour adolescents et ma vie de chef de pôle. J'ai trouvé la même richesse d'échanges auprès de toute l'équipe... La création a aussi été artistique avec l'équipe de l'École Ulysse qui a mis l'art au programme des enfants de l'Hôpital de jour.

Ces dernières années au CMPE, il y avait toujours quelqu'un pour enrichir une réflexion en panne. Les secrétaires participaient aussi à la culture de l'accueil. Le travail de formalisation des projets d'unités, les actions de formation, le travail en partenariat pourraient se résumer ainsi : « On n'est rien tout seul. ». Nous travaillons avec les services adultes, le laboratoire, la pharmacie, l'hygiène, les services travaux, l'informatique et la direction. »

Son expérience du CH J.-M. Charcot

« J'ai beaucoup apprécié la psychiatrie de secteurs, les actions spécifiques et innovantes, comme ÉRIC, le travail avec la petite enfance, l'adolescence... C'est au CH J.-M. Charcot que je suis devenue pour la première fois Chef de service. Il y avait une bonne entente entre les chefs de pôles et une médecine somatique de qualité. La collaboration très étroite entre la direction et les services a permis de développer les secteurs, la réactivité, la créativité et le travail en réseaux. Jeune retraitée, je prolonge aujourd'hui mon activité au sein de l'UMI : le travail se fait à domicile sur demande de la famille ; l'analyse des situations est centrée sur les besoins. Nous travaillons avec les partenaires pour activer le réseau et favoriser l'accès aux soins. »

11^e JOURNÉE DES PRATIQUES SOIGNANTES PRATIQUES INNOVANTES : DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE SOINS

Par *Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication*
et *Annie ABIVEN, Responsable de la Formation Continue*

La 11^e Journée des Pratiques Soignantes (JPS) s'est déroulée le 14 avril dernier sur la thématique des « Pratiques innovantes ».

« Relever les défis, trouver des solutions », telle était en 2005, la ligne directrice liée au plan d'action sur la santé mentale pour l'Europe, lors de la conférence ministérielle européenne sur la santé mentale à Helsinki.

Cette rencontre a rassemblé environ cent-cinquante professionnels du CH J.-M. Charcot et de l'HGMS, ainsi que des personnes de l'extérieur. Monsieur BÉRARD, Directeur, et Madame JÉGOU, Coordinatrice générale des soins, ont introduit cette rencontre, devenue un incontournable de notre établissement ! Madame FAROUX, Adjointe au Maire de Plaisir nous a également fait le plaisir de sa présence.

Différentes thématiques, présentées ci-après, ont été abordées durant cette journée d'échanges.

Durant les pauses, les professionnels ont pu admirer des expositions d'œuvres en matières recyclées, réalisées par le pôle animation *Les Glycines* de l'HGMS et se rendre sur les stands d'un libraire professionnel, de notre

documentaliste Magali BERTAUX et celui de la prévention santé de la MNH/BFM.

Paroles d'un public enthousiaste...

« Toutes les interventions d'une grande qualité ont été faites avec "dynamisme" par des professionnels investis dans leurs actions thérapeutiques. »

« Cette journée nous révèle le *savoir être* des soignants. »

« Les vidéos ont été un très bon support pour enrichir les discours par la présentation de cas concrets » ;

« Bravo pour les travailleurs de l'ombre (accueil, logistique) ! »

Et pour l'année prochaine ?

Un nouveau rendez-vous de la 12^e Journée des Pratiques Soignantes est pris pour 2017 !

Reste à trouver le prochain thème. N'hésitez pas à donner vos avis/suggestions aux organisateurs pour que cette prochaine rencontre soit une nouvelle occasion de partager les compétences et les réflexions professionnelles des équipes.

Journée organisée par la Direction des soins : Frédérique IBARRART, Viviane MAIGNE, Sullivan ISTASSE, Valérie TALBART, Marieme DIALLO, Annie ABIVEN.

THÉRAPIES BRÈVES AUX URGENCES DU SECTEUR 16

Par *Mme HARDY, Infirmière* et *le Dr ROMANOS, Psychiatre*

Cette intervention a présenté de manière très dynamique, à partir d'illustrations cliniques en particulier, le fait que ces thérapies sont des outils adaptés pour une équipe d'urgence et un langage commun pour les professionnels : elles doivent, dans ce cadre, soulager le plus « rapidement possible » et le plus « durablement possible ». Il s'agit de permettre au patient de trouver lui-même des solutions et de se les approprier.



De gauche à droite :
Valérie HARDY
et *le Dr ROMANOS*

© KGW / CH J.-M. Charcot

VISION DU TRAVAIL INFIRMIER AU SEIN DE L'ÉQUIPE MOBILE DU SUJET ÂGÉ (EMSA)

Par *Mesdames PRUD'HON et DESENDER, Infirmières Équipe EMSA (structure intersectorielle)*

Plusieurs vidéos très parlantes et enlevées ont ponctué le discours de l'équipe pour une présentation très concrète du travail de l'EMSA, pour laquelle le sujet âgé est une « personne compétente » : recueil de données, travail de terrain au domicile auprès des patients et des aidants, partenariats médico-sociaux... La demande de prise en charge est déclenchée par un médecin.

De gauche à droite :
mesdames PRUD'HON et DESENDER (EMSA)

© KGW / CH J.-M. Charcot

KNITTING WATER

Par *Chloé DAVIDOU et Françoise RENARD, Infirmières ; Armel SALAÛN, Psychomotricien (Pôle I 05)*

Enveloppe, accès à la maîtrise du corps, « Moi peau », l'eau est utilisée à l'Hôpital de jour de Rambouillet comme médiation avec des enfants souffrant d'autisme et de troubles envahissants du développement. L'équipe pluridisciplinaire a élaboré un tableau de progression (éléments à acquérir pour évoluer dans l'eau) et utilise les nouvelles technologies dans ses pratiques dont l'évaluation est prévue à moyen terme.

De gauche à droite : *Françoise RENARD, Armel SALAÛN et Chloé DAVIDOU*

© KGW / CH J.-M. Charcot

LA CO-CONSULTATION ATTACHEMENT PARENTS/ENFANT (CCAPE) : UN LIEU D'EXPÉRIENCE NOUVELLE DU SOI

Par *l'équipe de la CCAPE (Pôle I 04)*

Depuis février 2011, la « CCAPE », Co-Consultation Attachement Parents/Enfant, propose des consultations conjointes pédopsychiatrie-psychiatrie adulte appuyées sur la théorie de l'attachement. C'est par un petit film montrant les témoignages des soignants que cette thérapie, travaillant sur les interactions relationnelles parents/enfants, nous a été présentée.

L'équipe de la CCAPE.

© KGW / CH J.-M. Charcot

Suicides en institution, quels impacts sur les équipes ? Peut-on les prévenir ?

Par le Dr Cécile OMNES, Chef de pôle du secteur 78 G 16

« La postvention est l'ensemble des dispositifs et des mesures mises en place à la suite d'une tentative de suicide ou d'un suicide avéré, c'est à dire le soutien que l'on peut apporter pour les personnes affectées par cet événement. Le suicide d'un (e) patient (e) est difficile à vivre : les institutions sont là pour protéger, pour aider, et quand un suicide se produit, on est confronté à des situations compliquées. De plus, cet événement reste encore un peu tabou. En parler, se soutenir les uns les autres lors d'un suicide sont des actions susceptibles d'en réduire les conséquences et de rendre les professionnel(le)s encore meilleurs pour accompagner au mieux les personnes qui en ont besoin... »

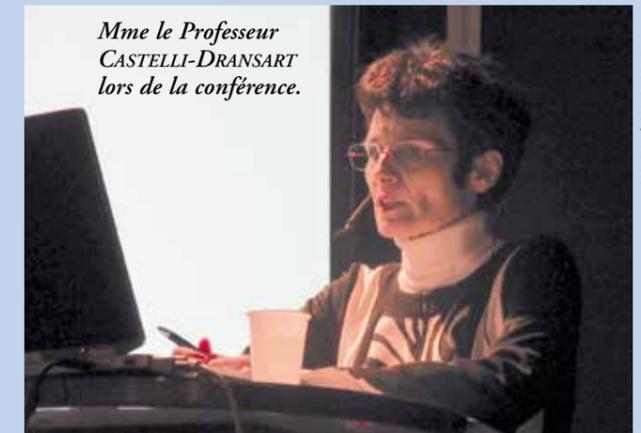
Pr Dolores Angela CASTELLI-DRANSART, Professeure à la Haute école de travail social à Fribourg en Suisse

Malgré une diminution des décès par suicide ces dernières années, y compris en France, la prévention du suicide reste un enjeu majeur de santé publique pour la psychiatrie dans lequel le CH J.-M. Charcot est engagé depuis plusieurs années.

Comme évoqué en 2015 à l'occasion de notre première Journée de Prévention du Suicide, le décès d'une personne par suicide est un traumatisme pour l'environnement et tout particulièrement pour la famille.

Pour autant, les soignants sont eux aussi impactés par le suicide d'un de leurs patients. Le suicide en institution reste un phénomène relativement rare mais non exceptionnel. En dehors de situations médiatisées, le suicide d'un patient ou d'un résident est le plus souvent passé sous silence au sein des institutions. L'impact traumatique existe cependant, tant pour la famille que pour les autres patients et les équipes en charge de l'accompagnement de la personne décédée.

L'impact de la disparition brutale et violente par suicide peut être source de désorganisation psychique et de mouvements émotionnels dans l'entourage, y compris professionnel. Échec, responsabilité, sentiment d'incompétence, vécu de culpabilité, autant de sentiments qui traversent les soignants suite au décès d'un de leur



Mme le Professeur CASTELLI-DRANSART lors de la conférence.

La presse en a parlé :

- journée annoncée sur le site Internet du Parisien
- présence de TVfil 78 : le reportage de cette journée est toujours visible sur <https://www.tvfil78.com/suicide-comment-accompagner-lentourage/109327/>

patient. Les conséquences sont immédiates au sein des unités concernées et persistent souvent au-delà, venant toucher la question du sens (autour du *pourquoi*), de la responsabilité (individuelle, groupale, institutionnelle) y compris juridique, dans la culpabilité du soignant qui avait pour mission de « prendre soin ».

L'hôpital psychiatrique n'est pas exempt de ce constat, alors même que les patients accueillis sont les plus à risque de passage à l'acte suicidaire.

Notre 2^e Journée sur la prévention du suicide a été consacrée à ce thème le 17 mars dernier. Madame Angela CASTELLI-DRANSART (Professeure à la Haute école de travail social à Fribourg en Suisse) a donné à la centaine de participants des éclairages très concrets tant sur les risques à repérer chez les soignants que sur des mesures de protection simples à mettre en place après un suicide d'un patient/résident dans une institution, afin de limiter l'impact traumatique.

L'engagement de notre Direction et des soignants sur ce thème permettra que des actions de postvention à destination des soignants puissent être concrétisées dans les prochaines années.

LE CH J.-M. CHARCOT PRÉSENT AUX JOURNÉES PARIS HEALTHCARE WEEK : Antoine TOUTAIN, Responsable IT Réseaux/Infrastructures CH J.-M. Charcot/HGMS est intervenu le 25 mai lors de la conférence « Comment concilier Réduction des ressources financières et humaines et Augmentation des risques liés à la sécurité informatique » ?

LE SOMMEIL... COMMENT LE PRÉSERVER À L'HÔPITAL ?

Par le Groupe Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) : amélioration de la prise en charge des troubles du sommeil

Le film *Charcot by Night* qui nous a été présenté a mis en avant les axes d'amélioration de la prise en charge des troubles du sommeil proposés par le groupe EPP. Il s'agit à la fois d'améliorer la méthode d'évaluation des troubles du sommeil, mais aussi la prise en charge des troubles grâce à des outils d'évaluation, tout en intégrant l'éducation thérapeutique comme démarche de soins.

Groupe EPP : amélioration de la prise en charge des troubles du sommeil

LA DYNAMIQUE DE L'ÉQUIPE ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE (ETP) INTERSECTORIELLE AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DANS LEUR PARCOURS DE RÉTABLISSEMENT

Par les Membres de l'équipe ETP intersectorielle

Grâce à des témoignages de personnes ayant participé aux programmes et de professionnels, l'équipe nous a montré comment l'Éducation Thérapeutique du patient (ETP) permet de l'aider à mieux vivre sa vie au quotidien, malgré la maladie, à mieux se connaître. Les échanges entre pairs concernant leur vécu, les projets, autant d'aspects qui permettent au patient d'essayer de « contrôler » la maladie. Deux programmes ETP sont proposés par l'équipe aux personnes hospitalisées.

L'équipe Éducation Thérapeutique



© Stéphanie MIGNAN / CH J.-M. Charcot

AIDE AUX AIDANTS

Dans le cadre de la prise en soin des patients atteints de la maladie d'Alzheimer, et en vue d'une amélioration constante de l'offre de soins, l'équipe de l'Hôpital de Jour Aloïs a élaboré un programme d'« Aide aux aidants », avec une « boîte à outils » destinée aux proches des patients pour une adaptation plus facile au quotidien. En effet, au-delà de la personne atteinte par la pathologie, c'est l'ensemble de la sphère familiale qui est touchée, et plus particulièrement, l'aidant principal, celui qui s'occupe de manière privilégiée de la personne malade.

Par Vilma BOURATROFF, Cadre de santé ; Caroline CLAIR, Psychologue ; Steffie COLLE, Neuropsychologue ; Emmanuelle FORMAN, Aide-soignante ; Martine GUILLOT, Aide-soignante ; Dominique SOCQUET-JUGLARD, Ergothérapeute (HGMS)

Une partie du groupe de travail Aide aux aidants.



© Stéphanie MIGNAN / CH J.-M. Charcot



Le Dr Camus, Tabacologue, lors de la conférence.

*Par Katia COUTON-WYPOREK,
Chargée de communication*

Dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac, le Comité de Prévention des Addictions (CPA) a organisé le 26 mai dernier à l'HGMS une après-midi thématique, à destination des patients, résidents et professionnels. Lors de sa conférence-débat, le Docteur CAMUS, Tabacologue à l'Hôpital Mignot a notamment abordé les sujets suivants : comment faciliter l'arrêt du tabagisme, les inégalités face au tabagisme, les spécificités du tabagisme féminin, les différents organes « malades » du tabac, les effets moins connus du tabagisme, la toxicité selon le mode d'absorption, les types de dépendance physique, psychologique, comportementale...

Un quizz et un concours d'affiches ont également été organisés.

Le CPA a animé un stand de sensibilisation.

L'équipe de l'unité intersectorielle d'addictologie du secteur 78 G 12 était également présente.



À VENIR

L'HGMS FÊTE LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

LE SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2016 !

*Par Katia COUTON-WYPOREK,
Chargée de communication*

Plongez au cœur de l'histoire de l'HGMS en visitant le site en minibus ou à pied, guidés par des professionnels de l'établissement et par une représentante de l'Association du Patrimoine plaisirois !

Horaires des visites :

- 9h15 : visite pédestre ou en minibus
- 13h15 : visites en minibus
- 15h15 : visite pédestre ou en minibus

Les visites en minibus nécessitent des inscriptions qui se feront auprès de la Direction des Affaires Culturelles de la mairie de Plaisir à partir du lundi 5 septembre, par téléphone au 01 30 79 63 20, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

BIENVENUE AUX NOUVEAUX INTERNES

*Par Pierre LAFFLY,
Directeur des Ressources Humaines*

L'accueil des internes a eu lieu mercredi 11 mai, en présence de Monsieur BÉRARD, Chef d'établissement, du Dr MARCEL, Président de la CME, du Dr BENMOUFOK, chef du pôle I 05 et du Dr ZELTNER, Praticien responsable de la formation médicale continue.

Après la présentation de l'établissement et de ses activités intra et extra hospitalières sur le territoire du Sud-Yvelines, les nouveaux arrivants ont été informés de l'organisation de la permanence des soins et les conditions de leur participation au tour de garde.

Ils ont été également invités à s'inscrire dans la dynamique de la formation médicale continue du CH J.-M. Charcot.

De mai à novembre 2016, la répartition des internes est la suivante :

- **Pôle de Pédiopsychiatrie I 05** : M. Stéphane RADOYKOV ;
- **Pôle 78 G 11** : Mme Audrey CASSIAUX, Mme Pauline LARNAUDIE, M. Cyrille NOROTTE (2^e stage à au CH J.-M. Charcot) ;
- **Pôle 78 G 16** : Mme Ségolène BARRET, M. LUC SURJOURS ;
- **Pôle 78 G 18** : Mme Vanessa BREZAUULT (3^e stage au CH J.-M. Charcot), Mme Jessica SERVAYE, Mme Anais CARRÉ.